



CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

BILI • NUMÉRO 008 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 10 mars 2011

Coprésidents

L'honorable Percy Downe

M. Royal Galipeau

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 10 mars 2011

• (1205)

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC)): Nous allons maintenant commencer la réunion. Mon coprésident nous demande d'excuser son absence. Il a d'autres obligations.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui un programmeur du site Web openparliament.ca.

[Traduction]

Il nous tarde d'entendre l'exposé et la sagesse de Michael Mulley.

La parole est à vous, monsieur.

[Français]

M. Michael Mulley (programmeur Web, openparliament.ca, à titre personnel): Je vous remercie de m'avoir invité.

[Traduction]

La sagesse; c'est une présentation qui fixe la barre assez haut.

Je m'appelle Michael, et je suis ingénieur en logiciel. Si je me trouve ici, c'est parce qu'il y a un peu moins d'un an, j'ai lancé un site Web appelé openparliament.ca. Ce projet expérimental réalisé bénévolement et à temps partiel consistait à republier de l'information concernant le Parlement, et surtout le hansom. Par divers moyens, le site tente de rendre une partie de cette information un peu plus conviviale, accessible et facile à utiliser. Par exemple, j'essaie de moins mettre l'accent sur les gros documents pour privilégier les réponses à des questions simples, comme ce qu'a pu dire mon député à la Chambre dernièrement, ou ce qui est arrivé à la Chambre aujourd'hui.

Je suis heureux de dire que d'autres personnes semblent trouver ce moyen d'information utile, et que des dizaines de milliers de Canadiens utilisent le site chaque mois et le considèrent pratique.

Je devrais préciser d'emblée que jusqu'ici, je n'ai jamais travaillé au sein du gouvernement, ni pour lui ni véritablement en collaboration avec lui. Donc, mon point de vue est en grande partie celui d'une personne de l'extérieur. Ce que j'espère pouvoir donner au comité aujourd'hui, c'est une idée de la façon dont les communications parlementaires — le sujet du rapport auquel vous travaillez — pourront bénéficier d'intervenants externes tels que moi dans l'avenir.

J'ai remarqué que mon nom a été cité à quelques reprises à ce comité par le passé. Il y a quelques mois, l'un des anciens membres du comité, le député d'Halifax, a interrogé le bibliothécaire parlementaire au sujet de mon site, et je vais vous citer un bref extrait de la réponse de ce dernier. Il a dit:

...cela nous montre bien que si le Parlement... ne fait pas le nécessaire, d'autres que nous vont mettre en ligne des informations sur le Parlement qui ne seront pas nécessairement exactes et complètes.

Je pense que c'est à moitié vrai. Dans la mesure où je peux agir en tant que facteur de motivation pour que le nécessaire se fasse, j'en suis ravi. Mais en même temps, j'estime que la publication

d'informations concernant le Parlement par d'autres intervenants devrait être un objectif pour les communications parlementaires et la Bibliothèque du Parlement. Il s'agit justement, selon moi, de faire en sorte que plus de gens discutent.

Parfois, au sein du gouvernement, il est trop facile de considérer la nouveauté ou l'inattendu comme un risque plutôt qu'une occasion à saisir. Je suis fermement convaincu que les gens comme moi — et bien d'autres font des choses semblables ici, au Canada, et ailleurs — représentent une occasion pour le Parlement, et que nous avons différents avantages structurels, différentes manières de faire les choses qui s'appliquent à nous, et pas au Parlement. Par exemple, il est bien plus facile pour moi d'expérimenter. Je peux tout simplement faire des choses que le Parlement ne peut pas faire.

À ce sujet, Richard Allan a témoigné assez récemment, il y a quelques semaines. Il a parlé de la puissance du concept de bêta, le vrai grand pouvoir inhérent à un contexte numérique, qui permet de dire: voici une expérience; nous essayons ici quelque chose de nouveau.

En fait, si l'on examine nombre de cas de réussite parmi les innovations en matière de communication qui proviennent des institutions, on s'aperçoit que beaucoup d'entre elles commencent en tant que projets pilotes portés par un individu. J'espère voir beaucoup plus d'initiatives de ce genre de la part du Parlement, beaucoup plus de projets pilotes fructueux et, forcément, de projets pilotes infructueux également.

Dans une institution, il y a certaines restrictions inhérentes concernant l'innovation et l'expérimentation. Je n'ai pas ces restrictions. Il y a un an, avant que je lance ce projet, aucun des intéressés au Parlement ne savait qui j'étais. Maintenant, bien entendu, je suis une célébrité et un sex-symbol international.

Le fait est que lorsque je veux essayer quelque chose de nouveau et que j'ai une nouvelle idée sur la façon de présenter un concept comme celui-ci, je peux en faire l'essai. Je peux ouvrir un site. Si personne ne le trouve utile, personne ne l'utilisera. Pour un quidam comme moi, l'échec est sans grande conséquence. Je suis dans cette position presque bienheureuse qui me permet de tâter le terrain pour voir ce qui marchera. C'est une ressource potentiellement très précieuse pour le Parlement. Cela rappelle en quelque sorte le modèle du club-école. Pensez à moi en tant que Canadiens de Rimouski du Parlement — ou en fait, je crois que le club-école des Canadiens est les Bulldogs de Hamilton. Quelque part dans une sorte de semi-obscurité, vous pourrez voir quelles idées marchent bien, puis adopter celles qui sont couronnées de réussite. Recourez à cette ressource pour y puiser des idées.

À titre de bref exemple, si vous parcourez le harsard, vous verrez que la répartition des votes est présentée sous une forme quelque peu nébuleuse. Il peut être assez difficile pour les non-initiés de trouver la réponse à une question relativement simple comme: « Comment le Parti libéral a-t-il voté sur le projet de loi C-14 en seconde lecture? »

Donc, il y a environ cinq ans, un type de Victoria du nom de Cory Horner a lancé de son propre chef un site Web appelé: « Qui vote quoi? », dans l'objectif de faciliter la réponse à cette question. Le site est devenu populaire et a reçu beaucoup d'attention des médias et du public. Il fonctionne toujours et demeure utile à ce jour. Mais quelques années plus tard, le site Web parlementaire a inclus la possibilité de voir quels ont été les votes sur un projet de loi, entre autres choses. J'ignore quelle a été exactement la source d'inspiration derrière cet ajout, mais il est possible que de nouvelles méthodes de communication deviennent évidentes à l'externe et soient par la suite adoptées à l'interne.

Par ailleurs, je peux faire par moi-même des choses que le Parlement ne peut tout simplement pas faire. L'une des sections les plus populaires de mon site est une page dédiée aux députés. J'ai une page consacrée à ceux parmi vous qui sont députés au Parlement, où l'on peut voir ce qu'un député en particulier a dit récemment à la Chambre, en même temps que les projets de loi qu'il a présentés, ce qu'il a affiché sur Twitter ou les mentions le concernant dans les médias d'information. Pour quelqu'un de l'extérieur qui s'y intéresse, tout cela va naturellement ensemble, parce que les mentions dans les médias d'information et les discours plus formels au Parlement permettent de placer l'un et l'autre en contexte. En même temps, il me paraît clair que le Parlement aurait bien du mal à faire cela sur son site Internet — il se dit des choses antiparlementaires sur Twitter, et les articles de journaux, comme vous le savez peut-être, ne sont pas toujours flatteurs.

C'est un exemple qui illustre comment toutes sortes de choses vraiment utiles peuvent être faites à l'externe, sans nécessairement être réalisables à l'interne.

J'espère avoir pu vous illustrer comment des organisations tierces peuvent généralement s'avérer utiles, et à l'échelle internationale, il y a toutes sortes d'exemples de manières dont cela se produit. Il y a quelques semaines, Richard Allan a parlé un peu de mySociety, un organisme britannique dont je suis un grand admirateur, et qui a réalisé de nombreux projets très intéressants à l'externe afin de compléter le travail du Parlement et d'ajouter à l'engagement démocratique général au Royaume-Uni.

Voici un exemple qui se rapporte particulièrement au Parlement. On administre un site Internet — qui, à l'origine, avait été lancé avec un certain niveau de partenariat avec la BBC — permettant de parcourir les transcriptions des délibérations de la Chambre des

communes et de la Chambre des lords, et d'aller directement à un vidéo ou à une transcription de n'importe quel extrait pour le partager et l'envoyer à des amis ou au public, au besoin. Lorsque vous voyez quelque chose qui vous tient à cœur, cet outil formidable vous permet d'amener d'autres personnes à s'y intéresser également. On a réalisé ce projet en partie en collaboration avec la BBC, en partie en utilisant des transcriptions du Parlement britannique, et aussi — afin de faire coïncider les extraits filmés et transcrits — en faisant jouer le grand public britannique à un jeu d'ordinateur conçu pour aligner les extraits vidéo et les extraits transcrits.

C'est le genre d'initiative qui permet aux organisations externes de faire des choses vraiment formidables pour appuyer le Parlement.

On trouve toutes sortes d'exemples dans d'autres pays. Aux États-Unis, il y a des fondations comme la Sunlight Foundation, la Participatory Politics Foundation, MAPLight et Project Vote Smart. Plusieurs organes de presse font des choses très intéressantes dans cet environnement, notamment le *Guardian* et le *The New York Times*. Je pourrais parler du Canada également, mais je crains d'être en train de m'étendre, alors nous tâcherons d'être un peu plus bref.

Si des organismes externes peuvent faire des choses très utiles pour le Parlement, il y a également bien des moyens que le Parlement devrait employer afin de soutenir des efforts externes comme ceux-là. J'aimerais vous parler de trois principaux moyens d'ordre culturel, technique et juridique.

Sur le plan culturel, il s'agit simplement de se montrer ouvert à l'idée d'interagir davantage avec des gens de l'extérieur qui s'intéressent à ce que vous faites et qui, d'une certaine manière, veulent collaborer. Cela signifie par exemple que si une organisation comme la Bibliothèque du Parlement est préoccupée par l'exactitude d'autres sources d'information, peut-être fait-il partie de sa mission d'obtenir la participation active des gens pour améliorer l'exactitude de l'information parlementaire.

Sur le plan technique...

● (1210)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Monsieur Mulley, je ne veux pas être impoli, mais si vous voulez bien terminer, vous avez une minute de plus.

M. Michael Mulley: Oh, je croyais que ma minuterie était défectueuse, qu'il y avait une défectuosité technique.

Sur le plan technique — j'éviterai complètement de recourir au jargon —, il existe des moyens techniques pas compliqués pouvant faciliter la tâche aux organisations pour ce qui est de la communication, de la réaffectation et de la réutilisation de leur information.

Sur le plan juridique — lorsque je parle de droits d'auteur de la Couronne, il arrive que ma mâchoire se crispe et que mes yeux rétrécissent —, en somme, des informations comme les délibérations de la Chambre et du Sénat devraient être mises à la disposition d'autres personnes, qui les republieraient et les réutiliseraient. À mes yeux, cela va de soi. À l'heure actuelle, cette information est assujettie à une variété de restrictions légales qui ne devraient pas exister.

Très brièvement, pour les 30 secondes qu'il me reste, j'aimerais préciser, en ce qui a trait aux recommandations du comité, que j'aimerais voir dans un proche avenir une recommandation comme celle qui figurait dans le rapport de *Parliament 2020*, au Royaume-Uni, à savoir que les institutions parlementaires envisagent la réutilisation, la réaffectation et le partage de leurs travaux lorsqu'ils les publient. À moyen terme, j'aimerais beaucoup que le Parlement innove, et qu'il y ait une restructuration ou des communications qui sortent de l'arbre monolithique, de même que l'émergence d'un écosystème d'organisations tierces.

Bien entendu, la recommandation à long terme dont je vous ai parlé n'est qu'une toute petite pièce du casse-tête, mais je serais très heureux que nous ayons un Parlement qui communique plus efficacement et qui suscite la participation des Canadiens de tous âges.

Merci.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci beaucoup, monsieur Mulley.

Maintenant, nous allons entendre le Forum pour jeunes Canadiens. Madame McCready ou monsieur Willard, vous avez la parole.

• (1215)

Mme Cate McCready (présidente, Forum pour jeunes Canadiens): Je m'appelle Cate McCready.

[Français]

Je vous remercie de nous donner l'occasion de participer à cette séance du comité.

[Traduction]

C'est pour moi un honneur et un privilège que d'avoir la chance de représenter le Forum dans vos consultations.

Je suis accompagnée d'un ancien, qui s'adressera à vous très bientôt, mais j'aimerais également mentionner la présence de notre directeur ainsi que de notre gestionnaire des programmes, qui occupent des postes à plein temps et sans qui notre organisation n'existerait tout simplement pas.

Je suis la présidente bénévole de l'organisation nationale. Nous sommes la fondation nationale, et notre programme, le Forum, que vous êtes si nombreux à connaître et à appuyer de façon remarquable est notre programme phare, que nous exécutons avec des jeunes Canadiens de partout au pays.

La Fondation pour l'étude de gouvernement au Canada a été créée en 1975 pour servir d'expérience éducative non partisane et bilingue aux cégépiens et aux élèves des écoles secondaires du pays. Le Forum pour jeunes Canadiens est notre programme vedette, comme je l'ai mentionné. Il consiste principalement à mobiliser les jeunes et à les plonger dans un milieu où leurs opinions et leurs observations comptent, alors qu'ils prennent contact avec le processus démocratique canadien et les institutions qui y concourent.

Assorti d'objectifs d'apprentissage, de résultats et d'un développement du savoir-faire, le programme d'apprentissage expérientiel du Forum reste réceptif aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. Mais il nous permet à nous également d'apprendre quelque chose à la lumière, particulièrement, de votre étude. Les communications entre les jeunes — leur façon de formuler l'information, de dialoguer entre eux et avec l'élite de leur groupe — évoluent si rapidement, à une vitesse tellement exponentielle, que notre organisation se trouve obligée de s'y adapter presque à chaque mois, au rythme de notre apprentissage de ce phénomène.

Les participants ont la possibilité d'aiguiser leurs qualités de chef. Nous nous efforçons d'attirer les ténors de ce groupe, des jeunes qui participent déjà à une certaine dynamique dans leur école ou leur collectivité, de sorte que le type de dialogue que le forum offre à ces élèves de partout au Canada, est très fortement axé sur le leadership. En mobilisant la voix des jeunes, notre programme se distingue, d'après moi, de tous les autres.

Pour la réalisation de l'expérience du Forum, la Fondation collabore avec des partenaires: Échanges Canada, qui finance les déplacements des élèves; les parrains, qui s'occupent de la logistique de notre organisation; des parlementaires et des sénateurs, qui, comme je l'ai mentionné, appuient le programme d'une façon incroyable. Nous sommes en rapport avec plus de 5 000 maires, de partout au pays. Nous le sommes également avec l'Association canadienne des ex-parlementaires, tandis que notre programme de prise de contact et de promotion rejoint 7 000 écoles partout au pays.

Les modes d'apprentissage des élèves, leurs messages et les leçons qu'ils nous donnent sur la manière de prendre contact avec eux, tout cela nous fait constater que le contact avec des élèves vivant ensemble constitue une expérience irremplaçable. Nous en sommes bien conscients, et c'est véritablement le legs du Forum. Il occupe une position unique. En fait, ces dernières années, nous avons modifié la dynamique du programme en subdivisant la manifestation en trois temps: avant, pendant et après le Forum, pour maintenir un certain niveau de mobilisation et pour nous-mêmes recevoir de l'information des élèves sur ce qu'ils retirent de l'expérience et sur la façon pour nous d'améliorer nos programmes.

Très rapidement, je vais exposer certaines recommandations, puis je céderai la parole à Corey, parce que je pense que sa connaissance de la mentalité des jeunes d'aujourd'hui est très pertinente.

Je pense, en ce qui concerne le travail particulier du comité... et je sais que vous avez entendu la même chose d'autres témoins, mais il n'y aura jamais une solution unique sur la façon, pour le processus parlementaire et démocratique de notre pays, de mobiliser les gens. Ce n'est pas seulement une question d'apprentissage sur des sites Web. Il s'agit d'une approche intégrale des jeunes, de les trouver là où ils sont, de prendre contact avec eux là aussi et d'utiliser les techniques comme eux s'y adaptent et les adoptent, avec la même aisance, le même rythme et la même efficacité.

Cette semaine, j'ai passé du temps sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement. Cette visite très agréable était ce qu'il fallait pour que j'y retourne, alors que je m'intéresse au processus parlementaire dans ma vie professionnelle et personnelle. Mais la question de la mobilisation m'a amené à penser aux histoires qui n'y sont pas racontées.

• (1220)

La bibliothèque se trouve physiquement ici, à Ottawa, mais, en fait, c'est la bibliothèque nationale du Canada. Le comité, d'après moi, devrait réfléchir, en tenant compte de ses structures et du rôle qu'elle peut conséquemment jouer dans les collectivités, à la façon dont elle raconte son histoire, de manière virtuelle et réaliste. Comment pourrait-on élaborer les programmes à cette fin et les exemplifier à long terme au moyen des techniques dont nous avons entendu parler dans le site openparliament.ca?

Je pense qu'il importe également que vous saisissiez bien les occasions pour rassembler les jeunes autour des processus démocratiques et des occasions d'apprentissage, non seulement à Ottawa, mais, également, dans leurs propres communautés. Voyez comment la bibliothèque peut y contribuer.

Sur cette note, je cède la parole à mon confrère Corey.

M. Corey Willard (bénévole et ancien élève, Forum pour jeunes Canadiens): Merci, Cate.

Merci de votre invitation. Mon nom est Corey Willard. Je suis étudiant, ici, à l'Université d'Ottawa et je suis également un ancien élève à Forum pour jeunes Canadiens.

[Français]

Aujourd'hui, je vais porter plusieurs chapeaux, étant donné que j'ai été étudiant et que je fais beaucoup de bénévolat dans le cadre du programme. Quand j'étais au secondaire, je m'intéressais beaucoup à la politique, mais sans trop la comprendre. À l'école secondaire que je fréquentais à Alexandria, on n'en discutait pas beaucoup. Il était plus important pour nous de jouer au hockey et d'obtenir de bonnes notes. Je pourrai répondre à toute question que vous voudrez me poser à ce sujet.

De plus, je travaille beaucoup auprès d'organismes à but non lucratif, par exemple l'AJEFO. Ses stratégies sont un peu différentes. Cet organisme tient à visiter les écoles. C'est le cas des avocats du Barreau également. Chaque année, un étudiant en droit fait la tournée des écoles d'Ottawa. Comme l'a dit Cate, le face à face est très important. C'est ce que veulent les étudiants. Il ne faut pas oublier que ceux-ci passent plusieurs heures par jour assis sur un banc d'école à attendre que quelqu'un leur présente des sujets. Le fait qu'ils puissent intervenir parfois, comme le font les participants à Forum, est très important.

L'expérience de Forum m'a ouvert les yeux. Comme je vous l'ai dit déjà, je ne savais pas vraiment comment fonctionnait la politique. Mettez-vous à ma place: assis à la maison, je regardais CBC ou CTV le soir, et quand je tombais sur la période des questions, je voyais des gens qui s'opposaient les uns aux autres. Si j'avais fait ça en salle de classe, je ne serais pas ici aujourd'hui.

Quand je suis arrivé au Parlement, j'ai vu que c'était totalement différent. La politique, c'est une culture qui a sa propre appartenance. Les gens se parlent vraiment, comme c'est le cas aujourd'hui, et travaillent ensemble. À cet égard, je ne savais pas du tout comment ça fonctionnait avant de participer à Forum. Je suis retourné dans ma communauté et j'ai dit à mes amis que c'était très intéressant. Comme ils aimaient le hockey, je leur ai dit qu'un comité parlait de subventionner une équipe quelconque. Ils se sont donc intéressés à cet aspect.

À mon avis, la Bibliothèque du Parlement pourrait aussi faire valoir auprès des jeunes Canadiens que, même s'ils ne sont pas intéressés à faire de la politique, cette dernière nous touche tous. C'est très important. D'un point de vue non partisan, il est possible de voir qu'un parti s'intéresse à une solution alors qu'un autre parti envisage des solutions complètement différentes. On peut se demander pourquoi ils pensent de cette façon et comment, en tant que personne, on peut prendre une décision sans qu'on nous l'impose.

Chaque semaine, je passe plusieurs heures à Forum. Je vois des étudiants qui, comme moi, viennent d'un milieu rural. Quand ils viennent ici, ils sont étonnés. Le multiculturalisme dans les villes, c'est très important. Dans ma salle de classe, par contre, seules une ou deux personnes étaient en situation minoritaire. En outre, comme

Michael l'a soulevé, il est plus facile d'intéresser les jeunes à la politique aujourd'hui grâce aux technologies.

Avant de participer à Forum, soit avant ma onzième année, j'avais une idée de ce qu'était la Charte, mais j'ignorais comment elle fonctionnait. Une de mes professeurs de droit, à l'Université d'Ottawa, m'a aidé. Nous avons choisi le cas de PETA, que vous connaissez peut-être. Il était question d'une bande autochtone du Nord, près d'Iqaluit, qui faisait de la chasse au phoque en 1989. J'ai présenté les faits aux étudiants. Il y a souvent des étudiants autochtones à Forum. Je leur ai expliqué que le gouvernement fédéral avait adopté une loi en vertu de laquelle aucun avion ne pouvait survoler les lieux à moins de 2 000 pieds d'altitude pour prendre des photos. Certains appuyaient le groupe PETA alors que d'autres faisaient valoir que c'était une question de culture.

Selon moi, c'est le genre d'échanges qu'il faut encourager chez les jeunes. Je crois que la Bibliothèque du Parlement peut aider des groupes comme Forum, mais qu'elle peut également aider les conseils scolaires à obtenir de l'information exacte.

Je m'excuse d'avoir utilisé quelques minutes en plus. Merci beaucoup.

• (1225)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci beaucoup, monsieur Willard.

[Traduction]

Merci beaucoup, madame McCready et monsieur Mulley.

Uniquement dans votre intérêt, les sénateurs et les députés ici présents sont tous membres du Parlement, qui est constitué du Sénat et de la Chambre des communes.

Monsieur Malhi.

L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Michael. Le site Web openparliament.ca m'a l'air plus convivial que le site Web officiel du Parlement. Êtes-vous d'accord?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Gurbax Malhi: Et si c'est le cas...

M. Michael Mulley: Je pense qu'on pourrait le qualifier de site d'initiation.

Mon objectif, quand je l'ai créé, c'était certainement de présenter l'information pour qu'elle soit plus accessible. Bien sûr, je suis affranchi de toutes les sortes de contraintes auxquelles est soumis le site officiel du Parlement. Je communique beaucoup moins de renseignements avec beaucoup moins d'entraves, mais, c'est absolument vrai, j'essayais de faciliter la réponse à quelques questions.

L'hon. Gurbax Malhi: Comment pouvons-nous mettre le site Web officiel du Parlement plus à la portée de l'utilisateur?

M. Michael Mulley: Je crois que, à certains égards, la réponse se situe dans les structures de l'organisation et un changement de culture, ce pour quoi je ne suis absolument pas compétent. Mais je dirai que, pour rendre le site officiel plus convivial, on pourrait simplement se tenir au courant des innovations qui surviennent ailleurs, que ce soit à l'étranger ou sur des sites comme le mien et d'essayer d'encourager une culture des petits pas, l'expérimentation de petits changements, de projets pilotes, de versions bêta, d'essayer d'être à l'écoute des participants et de les faire participer plus en amont.

Dans certains cas, vous pourriez faciliter l'existence d'autres sites, que ce soit en rendant l'information partageable, grâce à des restrictions à l'émission de permis, en encourageant la mise en place d'un écosystème pour les organismes sans but lucratif, peut-être exempt de financement. Honnêtement, tant que l'information est disponible et qu'il existe un site du Parlement qui fait autorité, il n'est pas nécessairement mauvais que des tiers propagent l'information selon leurs propres méthodes.

L'hon. Gurbax Malhi: Est-ce qu'il me reste du temps?

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Il vous reste trois minutes.

L'hon. Gurbax Malhi: Merci.

Au fond, les sites Web comme openparliament.ca ou howd-theyvote.ca sont des sites privés. Comment les sites privés qui fonctionnent dans le domaine de la politique parlementaire et répondent aux questions de mandat — c'est-à-dire qui représentent-ils lorsqu'ils postent l'information sur le site Web?

M. Michael Mulley: Privé, au fait, dans ce cas, signifie moi. Il n'y a personne d'autre derrière.

On met de l'information en ligne pour diverses raisons. Dans mon cas, c'est vraiment parce que je suis en mesure de le faire, pour rendre service au public. Dans de nombreux autres cas dans le monde, les médias d'information se sont chargés d'une mission journalistique en rendant plus accessible l'information concernant le Parlement. Et, bien sûr, c'est parfois dans un but lucratif, ce qui ne fait pas nécessairement problème.

Dans de nombreux cas, des fondations se sont chargées de rendre une grande partie de cette information plus accessible, avec des missions assez bien orientées vers le public. Certains des noms que j'ai mentionnés sont MySociety, au Royaume-Uni, Sunlight et the Participatory Politics Foundation, aux États-Unis. Munis d'un mandat public, ils essaient de rendre l'information plus accessible.

Qu'en est-il de l'exactitude et de la responsabilité à l'égard des données. Voilà une question très importante pour Internet, le grand « décentralisateur » à plus d'un titre. C'est pourquoi le Parlement, bien sûr, a un rôle absolument central à jouer, en tant que source autorisée de toute cette information. Cependant, une multitude de voix peut parvenir exactement au même résultat.

• (1230)

L'hon. Gurbax Malhi: Merci.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci beaucoup.

Monsieur Bruinooge.

M. Rod Bruinooge (Winnipeg-Sud, PCC): Merci, monsieur le président. Je trouve tous les témoignages d'aujourd'hui très intéressants.

Je tiens à saluer l'exposé de M. Willard. Il a été très apprécié. Je sais que beaucoup d'anciens du Forum pour jeunes Canadiens entreprennent ensuite des carrières exemplaires. Certains deviennent même députés. Peut-être qu'un jour nous nous reverrons ici.

Dans ma circonscription, nous avons créé une bourse pour permettre aux élèves locaux de devenir membres du Forum. Pour nous, c'est vraiment un bon moyen. Merci donc pour votre témoignage et merci au Forum pour le beau travail qu'il continue de faire, ici, sur la Colline.

Ma question s'adresse à M. Mulley. Je tiens à revenir à ce que vous disiez relativement à la capacité de reformater la teneur de certaines sources que le site Web parlementaire utilise. Vous avez dit que certains obstacles, probablement techniques, s'y opposaient. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les recommandations que le comité pourrait communiquer à son service des technologies de l'information afin de faciliter, pour vous, le reformatage des données dont, essentiellement, vous garniriez votre site Web?

M. Michael Mulley: Absolument. Merci pour la question.

Comme je l'ai mentionné, durant l'exposé que j'ai livré plus tôt en accéléré, je pense que les trois obstacles qui s'opposent au reformatage des données sont culturels, techniques et juridiques.

Du point de vue technique, à vrai dire, je ne crois pas qu'il soit nécessairement justifié, ici, d'entrer dans les détails techniques. Je dirai simplement que l'effort technique nécessaire pour rendre l'information parlementaire partageable est peu assidu et que, certainement, les services de TI sauront ce que cela prend pour rendre l'information partageable à des tiers.

En ce qui concerne les recommandations, le rapport *Parliament 2020* du Royaume Uni reconnaît notamment que l'information devrait pouvoir rejoindre ses utilisateurs, où qu'ils soient sur le Web, être utilisable par différentes sources et que, tout bonnement, le Parlement devrait en tenir compte quand il rend l'information accessible. Il importe également de reconnaître les obstacles juridiques puisque, par défaut, toute l'information mise en ligne est protégée par le droit d'auteur, de sorte que, légalement, on ne peut pas la reformater. Par exemple, actuellement, on n'a pas le droit de reproduire textuellement les travaux du Sénat. De même, il n'est pas actuellement permis de republier les photos officielles des députés et des sénateurs. C'est absurde. Ces interdits ont pour seul but d'étouffer l'innovation. Il faudrait absolument les garder à l'esprit lorsque l'on rend accessible l'information parlementaire.

M. Rod Bruinooge: Est-ce que cela a quelque chose à voir avec la façon dont vous considérez votre site par rapport, par exemple, aux médias, qui reformatent tout ce qui est créé et présenté en ligne par le site Web du Parlement? Je crois que, du point de vue de la justice naturelle, tout ce que nous faisons, particulièrement dans la Chambre et au Sénat, est public. Les journalistes prennent donc cette information et l'utilisent à plein. Je pense que si vous considérez votre site comme un site de médias, en théorie vous n'auriez pas nécessairement cette entrave juridique dont vous parlez. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Michael Mulley: Sans trop fouiller l'aspect juridique, ce pour quoi je n'ai absolument aucune compétence, l'utilisation équitable autorise le reportage, mais, par défaut, le droit d'auteur n'autorise pas la reproduction intégrale d'un document sans autorisation explicite donnée en vertu du droit d'auteur de la Couronne. Ainsi, à la Chambre des communes, le Président a autorisé le reformatage des transcriptions des débats de la Chambre. À ce que je sache, aucune permission du genre n'a été accordée pour le Sénat, ou, comme je l'ai mentionné, pour les photographies des députés ou des sénateurs.

En ce qui concerne le rôle des médias, si ce que je fais est du journalisme ou non, voilà une question intéressante. J'espère voir les journaux élargir leur modèle de reportage à celui qui leur permet, de façon plus générale, de fournir des outils pour accéder à l'information, comme beaucoup de médias internationaux le font, actuellement, bien que je n'en aie pas vu beaucoup d'exemples encore au Canada.

• (1235)

M. Rod Bruinooge: D'accord. Merci.

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Madame Hugues, c'est maintenant votre tour.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskaing, NDP): Merci beaucoup.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous aujourd'hui.

Je trouve que le programme Forum pour jeunes Canadiens est très bon, c'est certain. J'ai eu la chance de participer à quelques reprises à vos soupers. Il y en a eu un la semaine dernière. On voit que les gens du comté apprécient qu'on prenne le temps de discuter avec eux, de leur expliquer des choses et de répondre à leurs questions.

Vous avez mentionné, madame McCready, qu'il faudrait vraiment voir comment la Bibliothèque peut susciter l'engagement des Canadiens. Vous avez dit également qu'on devrait trouver des événements qui permettraient de rendre les jeunes plus actifs. Je vais participer à une journée sur les carrières demain. Je vais donc emporter des dépliants comme celui-ci et de l'information sur le Programme des pages, mais je me demandais si vous aviez autre chose à suggérer. Autrement, vous pourriez peut-être nous donner une évaluation de ce qu'il y a en ce moment et nous dire comment, en tant que députés, nous pourrions nous engager un peu plus.

Mme Cate McCready: Juste avant de quitter mon bureau pour venir vous rencontrer, j'ai pensé au fait que tout le monde fréquentait les sites de dialogue en ligne.

[Traduction]

La dynamique des clavardoirs, cette sorte de troisième schisme de la discussion communautaire, est assez répandue, et le Parlement peut y trouver une occasion de chercher à travailler avec les élèves, les écoles, les commissions scolaires, les enseignants pour encadrer avec elle le discours public sur les sujets qui sont abordés dans la dynamique parlementaire. Ce peut être une occasion de rendre la politique interactive, à la fois chez les parlementaires et dans les classes de partout au pays. La technologie nous permet ce type d'immédiateté, d'une façon qui, à mon avis, a besoin d'être explorée.

Je reconnais que cela doit être soigneusement géré. Je ne recommande pas uniquement des « blogoramas » ou des choses de ce genre, mais je pense que la dynamique du jeu, de la participation et des échanges, chez les jeunes, entre eux, doit être transposée dans le site Web de la Bibliothèque du Parlement. Je peux donc imaginer

un programme qui pourrait être impulsé à la fois par les parlementaires et les sénateurs, qui désigneraient les écoles participantes tout le long de l'année; rappelleraient aux gens que même si le Parlement ne siège pas, les circonscriptions se portent très bien; échangeraient avec les élèves sur ce qui se passe pendant les semaines consacrées aux circonscriptions; concevraient ce que les parlementaires, d'après eux, devraient faire pendant ces semaines ou exprimeraient leurs sentiments au sujet du travail particulier en comité.

Relativement à l'intervention de Corey, je pense qu'il existe un oubli terriblement triste, qui empêche de reconnaître le travail qui se fait à la faveur du processus parlementaire, particulièrement dans les comités. Je pense que les Canadiens de toutes les catégories et de tous les âges le comprennent mal et l'apprécient mal, ce qui est triste. On ne m'en a pas parlé quand j'allais à l'école. C'est plus tard que j'ai appris combien le processus des comités parlementaires était fondamental.

Ce peut donc être uniquement une petite occasion d'instaurer le dialogue, des discussions en ligne, avec les écoles, durant la semaine, tout le long de l'année, pour attirer les gens vers le processus parlementaire à partir de leurs propres salons et de leurs propres salles de classe.

[Français]

Mme Carol Hughes: Corey, tu as aussi parlé de l'engagement des étudiants du secondaire. Je pense que ça ne touche pas seulement les élèves du secondaire, mais également ceux du niveau élémentaire. Il faut vraiment commencer tôt.

Quand je reçois une invitation ou que j'ai du temps, je téléphone toujours à l'école pour indiquer que je suis disponible. Je demande aux gens de l'école s'ils veulent que j'aie discuter un peu avec leurs élèves. Je pense que c'est vraiment important. Si on ne les approche pas au niveau élémentaire, à moins qu'ils n'aient des aspirations en matière de politique, ils ne savent pas grand-chose une fois qu'ils sont rendus au secondaire.

M. Corey Willard: Vous avez tout à fait raison. Je vais vous donner un exemple. J'ai fait du bénévolat aux États-Unis dans le cadre du programme Presidential Classroom. Ça ressemble à Forum pour jeunes Canadiens, mais ça se passe à Washington. Ce programme est beaucoup plus axé sur la façon dont le système électoral américain fonctionne. Ça s'adresse aux élèves de cinquième et sixième années. De notre côté, nous couvrons cette matière en dixième année dans le cadre d'un cours qu'on appelle *Civics*, en anglais. Ce n'est pas très complexe. Comme vous l'avez dit plus tôt, quand on arrive en dixième année, on pense déjà à ce qu'on veut faire plus tard, et sur le plan idéologique, on a déjà parcouru un peu de chemin.

Je ne sais pas si vous avez déjà connu des professeurs ou d'autres personnes qui utilisaient des mots si longs qu'on ne comprenait absolument pas leurs propos. Je pense que c'était le problème. C'était du moins le mien. J'avais peur de participer à Forum, de me retrouver entouré de gens très intelligents et de ne rien comprendre. Or, quand on arrive là-bas, on se rend compte que ce n'est pas ce qu'on pensait.

Lorsqu'ils approchent les étudiants, il est important que les députés et les sénateurs puissent parler leur langage. Ça vaut également pour le site Web de la Bibliothèque du Parlement.

• (1240)

[Traduction]

Mme Carol Hughes: Me reste-t-il du temps?

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Malheureusement, votre témoin a utilisé tout le temps dont vous disposiez.

[Traduction]

Mme Carol Hughes: Merci.

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Peut-être que, quand ils étaient plus jeunes, nos témoins avaient peur des longs mots. Nos interprètes, quant à eux, ont peur des témoins qui parlent trop vite.

À l'intention des interprètes et des gens qui entendent vos témoignages dans l'autre langue officielle, il faudrait ralentir votre débit. Ai-je parlé assez lentement?

C'est maintenant le tour de M. Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le sénateur Terry Stratton (Manitoba (Red River), PCC): Monsieur le président, en ce qui concerne la liste des personnes qui veulent poser des questions, j'ai levé la main il y a une dizaine de minutes.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Nous avons M. Lunney, le sénateur Stratton, Mme Bennett, Mme Young, puis Mme Hugues. Quand nous aurons entendu tout le monde...

Le sénateur Terry Stratton: Merci.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Merci à tout le monde d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Mulley, mes questions sont principalement pour vous.

Si, par exemple, un journal publie un article erroné au sujet d'un député, comment traitez-vous cet article? Comment réglez-vous le problème? Y a-t-il des principes ou des règles établis en ce qui concerne votre site?

M. Michael Mulley: J'ai besoin d'une précision. Vous voulez savoir, dans le cas d'un article qui contient des erreurs, si je le publie quand même sur mon site?

L'hon. Mauril Bélanger: Oui.

M. Michael Mulley: La réponse est oui. Ce n'est pas mon rôle, de décider quels médias sont...

L'hon. Mauril Bélanger: Alors, tout est accepté?

M. Michael Mulley: Franchement, oui.

Non, peut-être pas tout.

L'hon. Mauril Bélanger: Il y a une revue qui m'apparaît absolument — je vais utiliser un mot fort —, dégueulasse. C'est *Frank Magazine*. S'il s'agit d'un article provenant de ce magazine, allez-vous le publier sur votre site?

M. Michael Mulley: Mon site est un outil de recherche. Je ne vais pas chercher des articles moi-même pour les publier. J'utilise les services de Google, pour qu'il soit plus facile de [Note de la rédaction: inaudible].

L'hon. Mauril Bélanger: Il n'y a donc pas de filtre? Tout est accepté.

M. Michael Mulley: La manière de filtrer l'information est de me servir des médias traditionnels. Je ne crois pas que *Frank Magazine* en fasse partie, mais les petits quotidiens sont inclus.

L'hon. Mauril Bélanger: Il n'y a aucun filtre. Ce que je veux savoir, c'est s'il y a des principes qui régissent votre site Web?

M. Michael Mulley: Ah, ha!

L'hon. Mauril Bélanger: Je ne vois pas ce qu'il y a de drôle.

M. Michael Mulley: Non, bien sûr. Ce qui vient des médias représente une petite partie de ce qui se trouve sur mon site...

L'hon. Mauril Bélanger: Y a-t-il des principes qui animent votre site Web? Est-il fondé sur des principes quelconques?

M. Michael Mulley: Le site doit faire en sorte qu'il soit plus facile de trouver les informations sur des événements ou des activités au Parlement. Ce qui provient des médias est du matériel supplémentaire. L'accent est mis sur le hansom et sur l'information de ce type.

L'hon. Mauril Bélanger: En tirez-vous un revenu quelconque?

M. Michael Mulley: Non.

L'hon. Mauril Bélanger: Passez-vous beaucoup de temps à faire ça?

M. Michael Mulley: Oui et non. Pas énormément de temps, puisque c'est à temps partiel.

L'hon. Mauril Bélanger: Tous les jours?

M. Michael Mulley: Non, c'est automatisé.

L'hon. Mauril Bélanger: Tout est automatisé. S'il y a des erreurs, elles surviennent automatiquement aussi.

M. Michael Mulley: Ah, ah! J'espère qu'il n'y a pas d'erreurs. Que voulez-vous dire par erreur?

Dans le cas du hansom, j'utilise l'information du Parlement. Donc, il y aura peut-être des erreurs techniques, mais j'espère bien les voir et les corriger. Il peut y avoir de petites erreurs comme de mettre un article sur le site concernant quelqu'un dont le nom est similaire à celui d'un député et, lorsque je vois ça, je le corrige. J'espère qu'il n'y a pas de grandes erreurs. Je ne crois pas que ça pose un risque.

• (1245)

L'hon. Mauril Bélanger: Mais vous ne les regardez pas...

Est-ce que le site est bilingue?

M. Michael Mulley: Non. J'aimerais énormément qu'il le soit mais, pour l'instant, je n'ai pas les fonds nécessaires. Je suis à la recherche de fonds, ou d'un bénévole francophone.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): C'est pour cette raison qu'il n'est qu'en français?

M. Michael Mulley: Le site est seulement en anglais. J'aimerais énormément changer ça, mais, pour l'instant, c'est en anglais.

L'hon. Mauril Bélanger: Mais vous cherchez des fonds?

M. Michael Mulley: Des fonds ou un bénévole francophone pour m'aider.

L'hon. Mauril Bélanger: Où cherchez-vous des fonds?

M. Michael Mulley: Chercher est beaucoup dire. J'aimerais bien avoir des fonds d'organisations sans but lucratif, du gouvernement ou des médias. Je ne sais pas.

L'hon. Mauril Bélanger: Avez-vous fait des demandes à cet égard?

M. Michael Mulley: Ici et là, oui, mais pas de façon systématique.

L'hon. Mauril Bélanger: Avez-vous fait une demande à la Bibliothèque du Parlement?

M. Michael Mulley: J'en ai parlé à certaines personnes. Je ne connais aucun programme officiel dans le cadre duquel je pourrais faire une demande, mais j'aimerais énormément que la Bibliothèque du Parlement puisse m'aider.

L'hon. Mauril Bélanger: À qui avez-vous parlé?

M. Michael Mulley: J'ai récemment parlé — je ne connais pas son nom — au directeur du site Web. Cependant, je n'ai jamais fait de demande officielle de fonds pour la création d'un site en français auprès de la Bibliothèque du Parlement.

L'hon. Mauril Bélanger: Je suis porte-parole de mon parti politique en matière de langues officielles et il me semble un peu agaçant, pour ne pas dire autre chose, qu'un site de ce genre ne soit pas disponible dans les deux langues officielles du Canada. C'est pourquoi je ne le consulte pas.

M. Michael Mulley: Bien entendu.

L'hon. Mauril Bélanger: J'ai entendu le son du chronomètre, mais vous pouvez peut-être me laisser le temps que m'a enlevé M. Stratton plus tôt.

Vous dites que vous vous servez des médias. Parlez-vous de tous les médias traditionnels, des médias francophones?

Mr. Michael Mulley: J'utilise *Google News* en anglais, puisque mon site est anglais. La plupart des médias francophones ne sont pas inclus, je crois. Pour l'instant, il s'agit d'un site anglophone.

L'hon. Mauril Bélanger: Les députés francophones risquent donc de devenir des députés de seconde zone, sur votre site.

M. Michael Mulley: Ah, ah! Je ne pense pas avoir tant d'influence. J'utilise les médias anglophones parce que le site est en anglais, mais j'aimerais énormément modifier ça.

L'hon. Mauril Bélanger: Merci, monsieur Mulley.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Monsieur Lunney.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités de se joindre à nous aujourd'hui pour cette discussion. Leur point de vue nous sera très utile.

J'aurais d'abord un commentaire à formuler à propos du forum. J'ai aimé l'exposé que les représentants du forum nous ont présenté aujourd'hui. Voilà justement le défi auquel nous sommes confrontés. Vous comprendrez que nous tentons d'intéresser les citoyens au processus parlementaire. Quand j'étais jeune, il n'y avait pas beaucoup d'initiative de ce genre. Je n'ai pas vraiment pu en profiter à cette époque-là, malheureusement.

Je félicite le forum d'avoir trouvé une façon d'attirer les jeunes à Ottawa et de changer leur vision des choses. Si M. Willard représente bien les diplômés de votre programme, il est très impressionnant de voir l'impact qu'il a eu. Je sais qu'il a une grande influence sur ces jeunes.

Merci pour cet exposé très efficace que vous nous avez présenté aujourd'hui et pour le travail que vous avez fait. Le défi qui nous

attend rime avec le mot « changement ». À mes débuts, nous utilisions des téléphones cellulaires. Puis, on nous a équipés de ces outils. En fait, j'ai voulu ouvrir la page « openparliament.ca », mais la session a expiré. Ces outils sont nouveaux pour nous.

Les personnes assises autour de la table aujourd'hui se pensent bien jeunes, et nous avons des jeunes hommes parmi nous. Nous en avons effrayés quelques-uns. Je pourrais nommer M. Clarke, un jeune homme qui siégeait avec nous à cette table. Nous avons tous l'impression d'être jeunes ici. Le problème, c'est que les choses évoluent à une vitesse folle. Nous avons une petite devise, à laquelle la plupart d'entre nous pouvons nous identifier: tout le monde est en faveur du progrès, c'est le changement qu'on n'aime pas.

Le monde des communications change tellement rapidement. Nous avons parfois du mal à suivre. Le groupe openparliament.ca est maintenant sur Twitter, et j'ai commencé il y a quelques mois à « tweeter » moi aussi. Un de mes stagiaires insistait pour que je me lance sur ce réseau, et je dois dire que j'y ai pris goût. Mais c'est un tout autre monde de communications.

Mme Hughes a parlé des écoles primaires. Vous avez aussi parlé du clavardage. Je n'ai jamais clavardé; c'est quelque chose d'étranger pour moi. Je n'ai jamais essayé cela.

Quand vous faites référence aux écoles primaires, c'est une idée nouvelle pour certains d'entre nous, parce que nous pensons d'emblée aux universités et aux écoles secondaires.

En réalité, bien des grands-parents aujourd'hui comptent sur leurs petits-enfants de huit ans pour brancher les appareils électroniques dans la maison et pour leur montrer comment communiquer en ligne. Alors j'apprécie beaucoup ce que vous faites dans ces deux sphères. Nous devons tendre la main aux gens parce que notre monde repose encore sur l'aspect interpersonnel. Les gens doivent communiquer, et les meilleures réalisations sont issues du travail de collaboration. Sauf que les outils changent; et les outils changent véritablement notre façon de travailler.

Je vous félicite de ce que vous avez fait avec openparliament.ca, reconnaissant que vous ne tentez pas de régler tous les problèmes du monde. Le prochain défi consisterait à lancer la version française. Je crois que ce serait fabuleux.

Par exemple, je viens d'apprendre quelque chose aujourd'hui. Sur la page d'accueil, j'ai remarqué une note à propos du « mot favori ». Cela nous amène à voir notre travail sous un angle quelque peu nouveau. Je viens de découvrir que mon mot favori est « santé », semble-t-il, ce qui ne devrait pas surprendre notre ancienne ministre d'État à la santé publique.

Nous avons besoin de ces outils. Je vous félicite pour ce que vous faites, et je pense que nous pourrions profiter de précieux conseils lors de notre discussion autour de cette table.

Ma question est la suivante, monsieur Mulley. Avez-vous soumis un mémoire écrit au comité? Si vous ne l'avez pas fait, je pense que nous aimerions beaucoup que vous nous soumettiez quelque chose.

• (1250)

Le coprésident (M. Royal Galipeau): M. Lunney a tellement hâte d'entendre ce que vous avez à dire, qu'il vous a laissé une minute et demie pour répondre.

Des voix: Oh, oh!

M. Michael Mulley: Ce ne sera pas très long de répondre « non ».

Non, je n'ai pas soumis de mémoire écrit. Toutefois, si les membres du comité aimeraient que je leur présente quelque chose par écrit sur quelque sujet que ce soit, je me ferai un plaisir de vous aider.

M. James Lunney: Vous avez brièvement fait référence à certaines questions qui nous préoccupent, dans la mesure où ce n'est pas un domaine que nous connaissons très bien. Vous avez parlé d'expérimentation, de projets pilotes et de programmes de données. Vous êtes beaucoup plus au fait de ce que nous tentons de faire que la plupart d'entre nous. Nous avons du chemin à faire pour vous rattraper.

Donc, si vous pouviez nous soumettre une page ou deux par écrit pour nous présenter votre vision en ce qui a trait à la façon dont nous pourrions améliorer ces communications, le comité en serait très heureux. Cela nous serait très utile pour décider des prochaines étapes.

Notre discussion d'aujourd'hui a aussi été très instructive. Merci de votre participation. Je pense que certains d'entre nous sont un peu surpris par la tournure de ces échanges. Nous ne savions pas exactement où nous nous dirigeons avec tout cela, mais ce fut très intéressant. Nous devons trouver des moyens de communication plus efficaces. J'applaudis votre avant-gardisme. Vous avez une bonne longueur d'avance sur nous, mais nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir partager votre savoir avec nous.

Je tiens également à féliciter tous nos témoins

[Français]

qui parlent tous les deux langues officielles

[Traduction]

de façon très efficace. Merci beaucoup.

[Français]

Je suis très impressionné.

[Traduction]

L'hon. Mauril Bélanger: J'invoque le Règlement, monsieur le président. M. Lunney a indiqué que nous étions tous en faveur du progrès, mais que personne n'aimait le changement. Certains d'entre nous sont pour le changement, un en particulier.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Je ne suis pas certain que cela justifie un rappel au Règlement. Je peux inscrire votre nom sur la liste si vous souhaitez prendre la parole de nouveau.

Des voix: Oh, oh!

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Madame Bennett, vous avez la parole.

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Ce n'était pas le tour du sénateur Stratton?

Le sénateur Terry Stratton: C'est un geste démocratique

L'hon. Carolyn Bennett: Oh. La démocratie est partout.

Merci beaucoup.

D'abord, peut-être que M. Mulley aimerait terminer ce qu'il avait à dire à propos des trois secteurs qu'il voulait...

Aviez-vous quelque chose à ajouter, étant donné qu'on vous a interrompu? Personnellement, je voudrais que vous me disiez, et je m'adresse à nos trois témoins, s'il y a une chose accessible d'emblée dont le Parlement pourrait profiter rapidement. Je pense notamment à la diffusion sur le Web des séances des comités, et à la mise en place de sites Web pour chacun des comités, sur lesquels on pourrait

trouver le profil de leurs membres et un outil pour consulter facilement les rapports précédents et l'ensemble des délibérations.

Le comité de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique espérait pouvoir procéder à une consultation en ligne pour demander aux Canadiens ce que seraient selon eux les meilleures initiatives à prendre par le gouvernement. Il est impensable de parler de convivialité sans chercher à savoir ce qu'en pensent les utilisateurs. Est-ce que cela pourrait être une bonne idée, à votre avis, de lancer une consultation en ligne concernant la transparence gouvernementale? M. Nanos a fait un échantillonnage de ce qui est important pour les Canadiens, mais je serais certainement heureuse si nous pouvions faire une consultation électronique.

Malheureusement, le comité de liaison a décidé de rejeter la demande de budget présentée par le comité de l'éthique à cet effet. Mais comme le Sénat semble avoir beaucoup plus de ressources que la Chambre des communes, il pourrait être plus facile d'obtenir le budget nécessaire en comité mixte.

Dites-nous ce que vous en pensez.

• (1255)

M. Michael Mulley: Je ne m'aventurerai pas trop loin sur le terrain de la procédure, puisque je ne m'y connais pas tellement dans le domaine. Mais pour ce qui est d'une solution immédiate et accessible pour le Parlement, je dirais qu'il y a deux avenues à explorer. Je crois premièrement qu'il y a beaucoup à faire sur le plan technique et juridique par rapport aux trois obstacles dont je vous ai parlé. La solution est véritablement à portée de main dans certains cas, notamment en permettant à des tiers d'adapter l'information et en éliminant les contraintes légales empêchant la réutilisation des données. Ce sont deux solutions tout à fait accessibles.

Je pense aussi qu'il est très facile de dresser la liste des choses qu'on souhaite voir sur ces sites Web. Il est cependant plus difficile de concrétiser nos demandes. Cela devient une question de changement culturel. Je ne suis pas nécessairement très connaissant dans le domaine, mais je pense qu'il est absolument essentiel d'encourager une culture plus apte au changement et à l'expérimentation, et quand c'est possible et pour en tirer profit, de favoriser la croissance d'écosystèmes établis par des tiers, des personnes qui bâtissent leurs propres systèmes à l'appui des efforts du gouvernement, que ce soit grâce à des communications plus efficaces, à du financement ou à plusieurs autres mécanismes.

M. Corey Willard: Je pense que c'est aussi une question de commercialisation. Le président de la Presidential Classroom a aussi fondé l'entreprise GEICO. Je ne sais pas si vous avez vu les publicités de GEICO, mais si j'habitais aux États-Unis, j'aurais choisi GEICO comme compagnie d'assurances, simplement à cause des publicités. L'entreprise cible sa clientèle. C'est aussi ce que devrait faire la Bibliothèque du Parlement. Elle devrait trouver des façons drôles et divertissantes de rejoindre les jeunes.

J'en ai discuté avec mon jeune frère qui est à l'école secondaire, et je peux vous dire qu'ils ont accès à une foule de possibilités. Pourquoi passer du temps devant un ordinateur à regarder des choses qu'on ne comprend pas vraiment? Il faut avant tout capter leur attention, et je pense que c'est possible de le faire. Les élèves qui participent au forum ne représentent qu'un faible pourcentage des jeunes qui sont engagés dans leur collectivité, qui s'intéressent davantage au leadership. Il y a encore 80 p. 100 des jeunes qui s'y intéressent beaucoup, mais qui ne prennent pas le temps d'aller voir plus loin. Je pense que le rôle de la Bibliothèque du Parlement est de rejoindre ces jeunes et de faire en sorte que la politique devienne un sujet intéressant.

L'hon. Carolyn Bennett: Cate, dites-nous, si ce n'était pas du financement, seriez-vous intéressés à inviter davantage d'élèves sur la Colline du Parlement à l'année longue?

Mme Cate McCready: C'est un des défis auxquels nous sommes confrontés en ce qui a trait à la quantité de possibilités qui s'offrent aux élèves en ce moment. Nous devons nous assurer d'avoir une belle variété de programmes, de demeurer pertinents et d'interagir avec eux. C'est loin d'être évident et cela nous coûte très cher, malgré les avancées technologiques que les communications et les TI prêtent au dialogue public. Je crois que cela fait partie des avenues à envisager dans les recommandations de votre comité, c'est-à-dire qu'il faudrait encourager la Bibliothèque du Parlement à consacrer une partie de son budget à l'adoption de moyens technologiques, de façon à ce que cela fasse partie de son cadre de travail.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Sénateur Stratton, nous avons tous hâte de vous entendre.

À titre d'information, le sénateur Banks sera le prochain à prendre la parole.

Le sénateur Terry Stratton: Parlant de changement, le Sénat a entrepris de restructurer ses comités. Si vous pensez que c'est facile, détrompez-vous. Quoi qu'il en soit, il est très difficile d'instaurer du changement au Parlement, extrêmement difficile même. Nous tentons généralement d'y aller progressivement, car cela semble plus efficace de cette façon.

Compte tenu de tout ce que nous avons entendu, à qui vaudrait-il mieux s'adresser? C'est vrai qu'il y a des jeunes à la Bibliothèque du Parlement, mais pourquoi ne pas tenir un concours ou octroyer un contrat à un groupe ou à quelqu'un comme vous, Michael? Pourquoi ne pas permettre à d'autres de présenter une soumission pour nous aider à bâtir quelque chose? Nous pourrions tirer profit de vos idées et de votre jeunesse pour concrétiser tout cela. Sinon, nous allons encore avoir des bâtons dans les roues et nous aurons du mal à aller de l'avant, peut-être en raison de formalités juridiques. Nous devons sortir des sentiers battus, et c'est ce que vous faites. Nous gagnerions à avoir quelqu'un comme vous pour nous aider à mettre en oeuvre toutes ces idées. C'est seulement de cette façon que nous allons vraiment pouvoir changer les choses. C'est un grand défi pour nous.

Quelle serait votre réaction? Ne me dites pas combien vous aimeriez qu'on donne, mais plutôt si vous pensez que ce serait une solution réaliste.

• (1300)

M. Michael Mulley: Un million de dollars.

Des voix: Oh, oh!

M. Michael Mulley: Le message que j'essaie de faire passer, c'est ce que les intervenants externes ont aussi un rôle à jouer, soit en mettant de nouvelles idées sur la table, soit en incitant le Parlement au changement. Il existe différents modèles de collaboration avec des

tiers. Les concours d'applications sont des mécanismes qui ont des résultats mitigés au niveau municipal. La Ville d'Ottawa en a organisé un récemment. La Ville a diffusé une série de données informatiques concernant les affaires municipales et a donné comme défi aux citoyens de créer, à partir de ces données, des outils que la population pourrait utiliser. Des prix ont été remis aux gagnants. Ce concours a donné naissance à une foule d'outils pratiques, notamment une application permettant de savoir plus facilement à quelle heure doit passer le prochain autobus. C'est un modèle parmi tant d'autres.

Un concours ponctuel n'est probablement pas le meilleur modèle pour le Parlement, mais plusieurs autres mécanismes de collaboration entre les parlements et des organisations externes sont utilisés un peu partout dans le monde. Certains se sont avérés plus efficaces que d'autres pour amorcer le changement.

Richard Allan est venu vous parler il y a deux semaines. Il s'est engagé auprès de l'organisme mySociety au Royaume-Uni. C'est une organisation que je respecte beaucoup. Elle a des projets très intéressants concernant l'engagement démocratique en général. Elle est financée en partie par le gouvernement et le secteur privé, et elle compte sur l'appui de bénévoles. C'est une organisation qui a fait beaucoup pour faire avancer le Parlement là-bas.

Le sénateur Terry Stratton: Corey ou Cate.

M. Corey Williard: Je pense que c'est encore une question de communication. Si nous voulons cibler les jeunes, quelqu'un devrait peut-être présenter le site Web. Même aujourd'hui, quand les jeunes vont participer au forum cette année... J'ai 22 ans; je ne suis pas très vieux, mais il y a quand même un fossé de quatre ans qui nous sépare. Quand on parle de mentalités, quatre ans, c'est énorme. Ils nous disent... Nous leur demandons de remplir des formulaires d'évaluation, et ils ne manquent pas de nous faire part de leurs commentaires. Le personnel en tient compte et tente d'appliquer les changements. Les choses évoluent.

À mon avis, il est important de procéder à des consultations, comme Mme Bennett l'a indiqué, peu importe le projet qui sera entrepris pour la Bibliothèque du Parlement.

Mme Cate McCready: Le seul commentaire que j'ai à propos de votre recommandation de lancer un appel de propositions ou un processus quelconque, c'est qu'il faudrait de toute façon pousser les gens à travailler rapidement dans ce contexte. Compte tenu de la nature de l'évolution du travail, si on dispose des ressources nécessaires, si on peut compter sur l'appui du public, et s'il y a des délais bien établis, parce que comme M. Lunney nous l'a dit plus tôt, de nouvelles technologies voient le jour tous les trois à six mois... Donc, pour que ce soit rentable pour vous, il faut établir un échéancier réaliste, tant sur le plan de la livraison que de la mesure des résultats.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Merci.

Il vous reste 30 secondes.

Le sénateur Terry Stratton: Vous avez vu le site Web du Sénat, qui traite de législation, ce qui est souvent bien ennuyeux. Nous avons besoin d'un jeune qui voit les choses différemment de nous. Il faut se dire que c'est ainsi que nous pourrions trouver de nouvelles idées à diffuser pour inciter les jeunes à participer. Il serait intéressant de voir ce dont vous êtes capable.

C'était davantage une remarque qu'une question.

Merci.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Le prochain intervenant est le sénateur Bank, qui sera suivi de Mme Wong.

Le sénateur Tommy Banks (Alberta, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie nos témoins.

M. Willard a prononcé le mot magique: le marketing. Si l'objectif est d'intéresser les gens et de les inciter à participer, il faut appliquer les principes du marketing. Nous sommes d'une incompétence notoire dans ce domaine. Ce n'est pas notre domaine.

Comme le sénateur Stratton l'a dit indirectement, le Sénat est justement en train de déployer des efforts en ce sens, et il a fait quelques progrès.

Carolyn, le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a créé son propre site Web, qui est très visité et connaît un grand succès.

M. Bélanger a fait état d'un gros problème entourant ce nouveau média: il est tout à fait impossible de réglementer le Web. Nous avons l'habitude de pouvoir imposer un temps de parole équivalent, interdire certains propos, obliger la publication d'un document au complet ou interdire la censure et les citations hors contexte. Aucun de ces principes ne s'applique à ce nouveau média extrêmement puissant. Le site Web de M. Mulley reflète ses préférences, un point c'est tout. Le *Frank Magazine* pourrait être en ligne demain matin, si les éditeurs le voulaient. Nous devons donc accepter le fait que le Web ne peut être réglementé.

Je suis toutefois étonné de vous entendre dire que des obstacles juridiques vous empêchent de reproduire les documents qui présentent ce qui se passe au Parlement. Tout est légal, à moins d'un avis contraire. Savez-vous où apparaît cette interdiction? S'agit-il d'un concept courant que j'ignore sur le droit d'auteur? Quelqu'un vous a déjà posé la question suivante: puisque les journaux publient constamment des passages intégraux du Hansard, pourquoi ne pourriez-vous pas le faire?

• (1305)

M. Michael Mulley: Il est assez intimidant de discuter de questions légales avec un sénateur.

Le sénateur Tommy Banks: Je ne suis pas avocat.

M. Michael Mulley: Très bien. Vous avez peut-être déjà entendu parler du libre accès aux données; sinon, j'espère que ce sera bientôt le cas. À ma connaissance — et ce sujet m'est plus familier —, les publications du gouvernement fédéral sont assujetties par défaut au droit d'auteur de la Couronne. Essentiellement, cela signifie qu'on leur applique les mêmes restrictions qu'aux oeuvres de création du secteur public. Les journalistes ont le droit de publier des extraits d'une publication comme le Hansard dans le but de faire le récit d'un événement, mais par défaut, on ne peut simplement reproduire le document en entier sans autorisation. Je sais qu'une autorisation a été accordée pour la Chambre des communes; le Président a donné l'autorisation générale de reproduire le Hansard. Mais par défaut, les publications du gouvernement canadien ne peuvent pas être reproduites, à ma connaissance.

J'espère que les députés sont au courant de la situation et vont la modifier. Certains autres pays du système britannique ont commencé à le faire. Au Royaume-Uni et en Australie, on essaie d'adopter une licence gouvernementale différente qui serait utilisée par défaut, et j'espère que le Canada leur emboîtera le pas.

Le sénateur Tommy Banks: L'autorisation du Président se trouve sur le site Web de la Chambre des communes.

M. Michael Mulley: C'est exact. L'avis qui se trouve sur le site Web s'intitule « Permission du Président » et déclare qu'il est permis de reproduire les délibérations.

Le sénateur Tommy Banks: Vous avez dit que vous ne tirez aucun revenu de votre site Web. Pourriez-vous le faire? Pourrais-je y placer une annonce?

M. Michael Mulley: Absolument pas.

Le sénateur Tommy Banks: Pourquoi?

M. Michael Mulley: Rien ne l'empêche: je pourrais placer une annonce sur mon site Web si je le voulais. Mais pour l'instant, je n'ai pas l'intention de le faire.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Il s'agit encore une fois des préférences de M. Mulley.

M. Michael Mulley: Tout à fait.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): C'est maintenant au tour de Mme Wong, qui sera suivie du sénateur Meredith.

Mme Alice Wong (Richmond, PCC): Merci, monsieur le président. Je vous remercie tous d'être présents.

Dernièrement, j'ai rencontré des jeunes Canadiens dans le cadre du Forum pour jeunes Canadiens. Il y en avait même un qui venait de ma circonscription. Mon collègue de la région de Richmond et moi-même avons eu l'occasion de rencontrer des jeunes de Delta et de Richmond, en Colombie-Britannique. C'est à mon avis un programme digne d'intérêt. Les jeunes nous ont dit être très enthousiastes et avoir beaucoup appris.

Je vous félicite tous de contribuer à l'enthousiasme des jeunes Canadiens, surtout les représentants du Forum pour jeunes Canadiens.

Ma prochaine question porte sur la perspective internationale. Je crois savoir qu'en 2000, le forum comportait un volet international auquel 11 pays ont participé. Ce volet fait-il encore partie du programme?

• (1310)

Mme Cate McCready: Nous avons déjà eu un programme international. Pendant deux ou trois ans, nous avons organisé un forum entre le Canada et l'Allemagne grâce à un financement en partenariat avec l'UE. Nous avons aussi mis en oeuvre, pendant deux ou trois ans, un programme entre le Canada et les États-Unis en collaboration avec l'Université d'Ottawa.

Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour poursuivre ces deux programmes, surtout le programme Canada-États-Unis, étrangement. Quant au programme Canada-Allemagne, le financement nous avait été accordé pour une durée limitée, ce que nous savions d'emblée.

Notre organisme fait son possible pour trouver du financement continu et encourager la participation générale au sein du leadership organisationnel. Nous avons consacré les dernières années surtout au programme du forum, afin de permettre aux étudiants canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires de venir à Ottawa.

Lors du processus budgétaire, nous avons réparti l'argent autrement pour permettre à certains étudiants de participer même s'ils n'en ont pas les moyens. C'était le contrepoint aux décisions que nous avons dû prendre relativement au programme.

Mme Alice Wong: Étant donné la technologie actuelle, avez-vous mis en place un salon de clavardage international? Les jeunes qui vivent à l'étranger veulent-ils en savoir plus sur le Parlement? Ils peuvent naturellement trouver l'information à la bibliothèque, mais permettre aux jeunes de discuter entre eux est probablement plus efficace, puisqu'ils ont des idées et un langage communs. Nous avons parfois du mal à comprendre les jeunes, et eux aussi ont du mal à nous comprendre.

Envisagez-vous cette solution?

Mme Cate McCready: Nous avons commencé à explorer cette voie en fonction des ressources et de la capacité de l'organisme. Nous disposons d'une formidable équipe de trois employés à temps plein qui accomplissent un travail remarquable.

Nous leur avons demandé de concentrer leurs efforts notamment sur la phase de développement visant à établir la communication avec les communautés de jeunes en ligne, sans égard aux frontières. Il s'agit d'un marché très ouvert; nous sommes présents sur LinkedIn, sur Facebook et sur d'autres sites similaires.

Bien que, pour l'instant, notre objectif principal soit de faire venir les étudiants canadiens à Ottawa pour qu'ils prennent part au programme, il est possible d'ouvrir le dialogue. Si nous y parvenons à long terme, nous verrons alors comment procéder.

Nos anciens étudiants évoluent maintenant sur la scène internationale. Ils siègent à la Chambre des communes. Ils sont dans les salles de dépêches, à la télévision et sur tous les médias du Canada et d'ailleurs. Ce sont aussi nos anciens étudiants, dans une large mesure, qui nous relient au reste du monde.

Vous avez raison, nous en tiendrons compte pour déterminer comment établir la relation.

Mme Alice Wong: La raison pour laquelle j'ai posé la question, c'est que la dernière fois que j'ai rencontré les jeunes à votre dîner, et lorsqu'ils ont fait la tournée, j'ai constaté différentes choses. Vraiment, le monde entier vient au Canada. Nous formons une riche mosaïque. C'est pourquoi j'ai posé cette question.

Dans certaines cultures, on n'aborde jamais la question de la politique. Les adultes ne veulent pas en parler, et encore moins les jeunes. Ils disent qu'il ne faut pas en discuter ou bien ils ont des choses plus intéressantes à faire.

Comment pourriez-vous nous aider à inciter les jeunes de différentes cultures à s'y intéresser?

Mme Cate McCready: Je vais être très honnête avec vous. À titre de parlementaires, vous jouez un rôle central sur ce plan, parce que vous connaissez bien vos collectivités. Nous menons nos activités à partir d'Ottawa. Nous avons établi tout un réseau de communications avec les maires et les écoles du pays. Mais votre leadership, en tant que parlementaires, et celui de tous vos collègues nous a vraiment aidé à prendre contact avec les gens. Cela nous aide beaucoup quand vous faites de la promotion et du recrutement pour nous.

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Je m'appête à donner la parole à un dernier parlementaire pour conclure ce premier tour de table. Nous entamerons ensuite le deuxième tour, à moins que d'autres députés ne se soient pas encore fait entendre.

[Traduction]

C'est maintenant au tour du sénateur Meredith.

Le sénateur Don Meredith (Ontario, PCC): Merci, monsieur le président. Excusez-moi de mon retard.

C'était très agréable, même si je n'ai pas entendu tous les exposés, de voir de jeunes visages avec nous ici aujourd'hui. C'est très agréable. Les jeunes me tiennent beaucoup à coeur.

Au sujet de vos observations concernant la participation des jeunes, je crois que notre Parlement doit être ouvert. Nous devons entendre la voix et l'opinion des jeunes canadiens quand nous élaborons nos lois dans ce pays. Et j'encourage cela. En fait, la semaine dernière, j'ai rencontré des jeunes canadiens et je ferai la promotion du programme en Ontario auprès d'autres jeunes que j'aimerais voir s'intéresser au Sénat et au Parlement. Je profiterai donc de cette occasion.

La question que je veux vous poser, madame McCready, concerne la discussion et l'ouverture. Vous avez parlé du travail du comité et de la participation des écoles. Pouvez-vous nous expliquer un peu la façon dont, selon vous, nous pourrions intéresser les jeunes des niveaux secondaire ou primaire au travail de notre comité? Dans les collèges et les universités, les jeunes sont plus susceptibles d'aller en ligne pour chercher des informations. Je crois que nous pouvons éveiller l'intérêt des élèves du primaire et du secondaire. Je considère toujours les jeunes non seulement comme notre avenir, mais aussi comme notre présent. Il est essentiel de les faire participer maintenant et de connaître leurs opinions.

Nous avons des jeunes très brillants. Il y a deux jeunes hommes assis à cette table. J'ai du mal à croire que vous avez 22 ans; on dirait que vous en avez 15 ou 16.

● (1315)

M. Corey Williard: C'est un compliment.

Le sénateur Don Meredith: C'est agréable d'entendre vos opinions sur cette question.

Il est essentiel que notre comité puisse nouer le dialogue. Nous avons entendu parler des efforts de sensibilisation du Parlement australien pour faire participer le système scolaire. J'aimerais savoir quel type de cadre vous nous recommanderiez de mettre en oeuvre.

Cela rejoint également les observations de M. Mulley en ce qui concerne son travail sur son site Web.

Mme Cate McCready: Je ne prétendrai pas être une experte. Le but initial était d'avoir un certain niveau d'interprétation, de connaissances et de compréhension du travail d'un comité. On doit donc consentir des efforts à cette initiative, si l'on veut, pour que ce soit fait dans un contexte de clavardage ou d'autres télédiffusions ou participations en ligne.

La Bibliothèque du Parlement serait un outil idéal pour ce dialogue. Il pourrait y avoir des échanges avec les classes et les organismes communautaires du pays avant les audiences d'un comité concernant les questions qu'ils aimeraient poser au sujet du travail du comité. Incitez-les à regarder les délibérations d'un comité. Ensuite, demandez aux spécialistes de la Bibliothèque du Parlement de collaborer avec eux après la réunion du comité afin de répondre aux questions qu'ils voulaient poser avant et après la télédiffusion de l'audience.

Il y a là des possibilités d'apprentissage intégré et de pratique pour les jeunes. C'est une chose de leur parler; c'en est une autre d'avoir un programme pour les entendre. Cela devrait faire partie de ce que les gens veulent proposer. C'est certainement l'une des principales choses que nous avons apprises en tant qu'organisation, en particulier au cours des dernières années, quand nous avons voulu redéfinir nos relations. Écoutons ce qu'ils ont à nous dire au lieu de penser à ce que nous devrions leur dire.

M. Corey Williard: J'ajouterais que j'ai communiqué avec L'Association des juristes d'expression française, qui travaille avec les écoles secondaires ici, à Ottawa, et que j'ai proposé que nous les recevions à une réunion du comité. Nous avons commencé à y réfléchir et nous nous sommes rendu compte que c'est extrêmement difficile à planifier, car il pourrait y avoir des élections un jour. Il pourrait y avoir un changement...

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Il n'y aura [Note de la rédaction: inaudible].

[Traduction]

M. Corey Williard: Je ne m'engagerai pas dans cette voie, mais je dis qu'il pourrait y avoir des changements. Le programme change toujours, et les conseils scolaires et les enseignants ont beaucoup de mal à le suivre.

Bien des enseignants ne comprennent pas comment il fonctionne et ils ont besoin d'une ressource comme la Bibliothèque du Parlement pour les aider. Il y a un million de façons de le faire. Ils n'ont pas nécessairement besoin de venir à Ottawa, mais le...

Le sénateur Don Meredith: À ce sujet, j'ai rencontré beaucoup de jeunes Canadiens, mais seulement quelques-uns sont choisis dans ce programme. Qu'en est-il des milliers d'autres qui n'ont pas cette chance? Comment pouvons-nous...

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Nous y reviendrons. Le temps file.

C'est au tour de M. Asselin.

[Français]

M. Gérard Asselin (Manicouagan, BQ): Merci, monsieur le président. Nous parlions, plus tôt, de certaines difficultés en ce qui concerne la traduction de textes ou de sites, de l'anglais au français. Nous pourrions envisager l'option de nous adresser aux écoles de traduction, où les jeunes apprennent à faire de la traduction. Cela coûterait beaucoup moins cher au gouvernement de subventionner une école de traduction afin de permettre à des étudiants et étudiantes de traduire certains textes et de participer à la vie parlementaire. Cela créerait un intérêt, leur permettrait de se rendre utiles en développant des outils de communication.

Dans une entreprise privée de traduction, on trouverait sûrement des gens avec plus d'expérience et de meilleures qualifications, mais, comme nous le savons, les écoles de traduction sont supervisées par des professeurs compétents et d'expérience. Je suis persuadé que nous pourrions économiser davantage en nous adressant à des écoles de traduction que si nous faisons affaire avec l'entreprise privée. Au sein de l'entreprise privée, est-ce la qualité du travail ou les revenus qui comptent surtout? On devine facilement la réponse.

J'aimerais obtenir votre avis, à tous les trois, sur les moyens de nous aider, nous les parlementaires. Je suis ici, au Parlement, depuis 18 ans, mais j'ai également eu la chance de siéger à un conseil municipal durant 14 ans. Nous savons que le taux de participation au vote dans une municipalité est très bas. Il s'agit pourtant de

contribuables, de gens qui veulent avoir des services directs. Le taux de votation est encore plus bas aux élections scolaires. C'est la même situation lors d'élections provinciales et fédérales. Il y a tout de même 308 députés élus au Canada.

J'aimerais savoir comment nous pourrions renseigner la population afin qu'elle prenne intérêt aux élections. Comment pourrait-on intéresser les électeurs et les électrices ainsi que les jeunes au point qu'ils aient hâte d'aller voter? Ils auront peut-être hâte de voter aux prochaines élections puisqu'ils veulent se débarrasser des conservateurs!

Une voix: Ah, ah!

• (1320)

M. Corey Willard: C'est un commentaire que l'on entend souvent, autant chez les jeunes que chez les adultes, comme quoi nous n'avons plus le temps d'aller voter. Les gens sont trop occupés. C'est ce qui revient tout le temps: il y a trop de choses à faire pour prendre 30 minutes et aller voter. Cela nous amène à nous demander si nous votons pour le simple fait de voter ou si c'est plutôt parce que nous suivons le débat politique. Je pose souvent la question à mes amis, je leur demande pourquoi ils ne votent pas. Ils me répondent qu'ils n'y comprennent rien et qu'ils ignorent pour qui voter. Ils ne se renseignent pas non plus. Cela nous ramène à la question de Mme Hugues. Je crois que c'est parce qu'ils n'ont pas reçu de formation au primaire, au secondaire ou à l'université, ni par la suite. Je pense que c'est une question de culture. Il faut commencer par le bas et progresser vers le haut.

M. Gérard Asselin: C'est un peu comme l'exode des jeunes en région. Ils quittent les régions pour fréquenter le collège ou l'université ou encore un centre de formation professionnelle. Les familles, aujourd'hui, sont moins nombreuses. Alors, les parents suivent leurs enfants lorsqu'ils parviennent à la retraite, et ce, de plus en plus jeunes. Ils vont vivre dans les grands centres, pour avoir de meilleurs soins de santé ou aller rejoindre leurs enfants. Les régions se vident. Le faible taux de participation aux élections peut se comparer à l'exode des jeunes.

Ce sera tout pour moi, monsieur le président. Ma collègue du NPD a une excellente question à poser.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Vous êtes bien aimable et bien généreux.

Il reste trois parlementaires et je leur donnerai chacun deux minutes.

Madame Hughes, vous avez la parole.

Mme Carol Hughes: Merci.

D'autres points se sont ajoutés, mais je vais commencer par poser ma question.

[Traduction]

Si vous deviez évaluer le site Web actuel du gouvernement relativement à sa capacité de susciter l'intérêt des jeunes Canadiens, quelle note lui attribueriez-vous?

M. Corey Williard: Je vais essayer de répondre. J'effectue une étude en collaboration avec une école, et j'examine les projets de loi qui ont été adoptés. J'ai passé un temps incroyable uniquement à essayer de comprendre comment cela fonctionne. Ce n'est pas accessible. Les jeunes veulent que ce soit rapide. Je n'ai pas le temps de lire la totalité des discussions. Il devrait y avoir un moyen d'améliorer cela. Les bibliothèques d'aujourd'hui sont très accessibles. Quand on cherche quelque chose, on le trouve. Mais il semble que ce ne soit pas la même chose sur le site du Hansard. Je crois donc que ce pourrait être une façon...

• (1325)

Mme Carol Hughes: Alors, quelle est votre note, sur une échelle de un à dix?

M. Corey Williard: Ma note? Eh bien, cinq.

Mme Carol Hughes: Ce n'est pas si mal. C'est généreux.

Et vous, Michael?

M. Michael Mulley: Les jeunes, bien sûr, ont des intérêts très variés, et le gouvernement a un nombre incalculable de sites Web. Mais pour les affaires parlementaires en particulier, il y a des ressources formidables, notamment la Bibliothèque du Parlement. LEGISinfo est une ressource importante pour trouver de l'information sur les projets de loi. On y présente d'excellents renseignements. En général, ils ne sont pas disponibles assez vite et la recherche n'est pas suffisamment rapide, en termes simples. Ce sont les principales lacunes; par conséquent, une note de cinq semble être juste.

Mme Carol Hughes: Merci.

Il y a seulement quelques points qui me préoccupent. Croyez-vous que ce qui s'est passé au Parlement au cours des six dernières années environ, relativement au décorum, à l'atmosphère, à la désillusion des gens à l'égard du Parlement, au fait qu'il y a eu un scandale libéral et qu'il y a actuellement un scandale...

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Je vous ai déjà demandé de parler plus lentement, mais cette fois-ci, vous auriez dû parler plus rapidement. C'est maintenant au tour de M. Lunney.

Mme Carol Hughes: Je me demandais simplement si cela joue un rôle.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): C'est terminé. C'est au tour de M. Lunney. Les deux minutes sont écoulées.

M. James Lunney: Merci, monsieur le président.

J'aimerais simplement dire à M. Bélanger que ma remarque au sujet du progrès et du changement ne visait personne ici. C'est un problème de la société en général. Ce qui est difficile, c'est que l'un des principes établis du leadership est la souplesse. Nous devons tous faire preuve de souplesse. Dans les forces armées, on utilise le terme « résistance au changement ». C'est là où je voulais en venir.

Monsieur Mulley, vous avez parlé d'expérimentation, de projets pilotes, de programmes bêta. Vous avez parlé d'innovation. Mais vous avez utilisé un terme que je voulais retenir. Il portait sur la création d'une atmosphère afin de susciter davantage la participation d'intérêts extérieurs — de tiers, si vous voulez —, et je crois que vous avez utilisé le mot « écologie ». S'agissait-il d'écologie de l'innovation ou d'écologie de la compétition? Vous avez utilisé un terme qui concernait l'écologie. Vous en souvenez-vous?

M. Michael Mulley: Je crois que j'ai parlé de quelque chose comme un écosystème établi par des tiers.

M. James Lunney: Pourriez-vous nous en parler davantage?

M. Michael Mulley: J'aimerais beaucoup que le Parlement et les autres institutions collaborent davantage avec les groupes de tiers; il s'agit de diverses organisations à but non lucratif ou occasionnellement à but lucratif qui cherchent à défendre leurs propres intérêts et ceux du public. Il y a par exemple, aux États-Unis, une multitude de fondations qui cherchent à compléter l'information politique et à surveiller de près le gouvernement — elles n'existent pratiquement pas au Canada — ou des sites comme mySociety.org, au Royaume-Uni, qui travaillent à l'occasion en partenariat souple avec le gouvernement pour favoriser l'engagement politique au niveau fédéral. Et on fait toutes sortes de choses très intéressantes également sur le plan local au Royaume-Uni. C'est le genre d'écosystème que j'aimerais beaucoup voir au Canada.

M. James Lunney: Merci.

Me reste-t-il 30 secondes?

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Non, car c'est maintenant le tour de M. Bélanger.

[Traduction]

L'hon. Mauril Bélanger: J'ai trois choses à dire. Premièrement, je m'en voudrais de ne pas mentionner que le Forum pour jeunes canadiens est issu d'une institution située dans la région d'Ottawa-Vanier, soit le Collège Ashbury. Bravo!

Deuxièmement, monsieur le président, je croyais qu'il y aurait une carte pour notre bibliothécaire. Je n'en ai pas vu, mais j'espère tout de même qu'il a reçu nos voeux les meilleurs.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Nous avons fait circuler la carte.

L'hon. Mauril Bélanger: Le dernier point est celui pour lequel je voulais vraiment avoir... La question s'adresse à la bibliothèque. J'aimerais que nous le disions clairement à la bibliothèque.

Est-elle prête à lancer un concours national d'applications qui s'inspirerait de ce que nous avons parlé aujourd'hui et dans le cadre duquel on offrirait des prix? De quoi aurait-elle besoin pour le faire? Je pense que nous devons nous engager rapidement dans cette voie.

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Madame Hughes, puisqu'il reste une minute, je vais donner la chance à M. Mulley de répondre à votre question.

M. Michael Mulley: Je suis désolé, mais j'ai oublié la question.

[Traduction]

Mme Carol Hughes: Dans quelle mesure le décorum, le fonctionnement du Parlement et les scandales ont-ils une incidence sur l'intérêt des jeunes?

M. Michael Mulley: Il est difficile de parler aux jeunes de choses qui se sont passées il y a plus de six ans. C'est de l'histoire ancienne.

Mme Carol Hughes: Cela se passe maintenant.

• (1330)

M. Michael Mulley: Je plaisante. On discute assurément beaucoup du décorum au Parlement et, dans une certaine mesure, de la marginalisation du Parlement.

Mme Carol Hughes: Nous n'avons pas de...

[Français]

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Monsieur Bélanger, il y a une réunion, et j'ai donné la parole à M. Mulley.

[Traduction]

M. Michael Mulley: Je parle uniquement de mon propre point de vue. Tout ce qui se passe à la Chambre ne lui donne pas nécessairement une image très flatteuse et évidemment, cela éloigne parfois les jeunes, tout comme les adultes.

Je pense que les parlementaires veulent vraiment qu'on améliore graduellement l'image du Parlement. On fait des propositions en vue de l'améliorer. Je n'ai pas d'observations susceptibles d'être utiles pour y arriver, mais beaucoup d'entre nous aimeraient que le Parlement soit parfois plus inspirant.

Le coprésident (M. Royal Galipeau): Je tiens à remercier nos trois témoins de nous avoir éclairés sur cette question. On nous a non seulement transmis de la sagesse aujourd'hui, mais on nous a aussi éclairé sur le progrès et le changement.

Vous avez peut-être remarqué que j'ai fait moi-même un changement aujourd'hui. Au lieu de donner la parole aux parlementaires dans l'ordre où ils avaient manifesté l'intention de prendre part au débat, j'ai décidé de faire alterner les partis. Mais j'ai respecté l'ordre dans lequel ils avaient donné leur nom.

La séance est levée.

[Français]

Merci.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>